

Termes de référence

Mission de consultance – Corruption dans le secteur privé & Droits Humains

Missions

1. Réaliser un recueil de données et d'informations sur la manière dont les entreprises françaises assujetties à la [loi n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre](#) prennent en compte le risque de corruption pour prévenir le risque d'atteinte aux droits humains et fondamentaux.
2. Rédiger une synthèse récapitulant les résultats de ce travail de recherche en formulant une série de recommandations visant à une meilleure prise en compte du risque de corruption pour prévenir les atteintes aux droits humains et fondamentaux.
3. Au sein d'un guide pratique à l'attention des organisations de la société civile visant à documenter l'impact de la corruption sur les droits humains, rédiger un chapitre consacré à l'impact de la corruption des entreprises sur les droits humains

Contexte de la mission de consultance

La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Transparency International et Transparency International France lancent un programme pilote de trois ans pour lutter contre la corruption selon une approche fondée sur les droits humains. A cet égard, les trois organisations partenaires prévoient de publier un guide à l'attention des organisations de la société civile visant à documenter l'impact négatif de la corruption sur les droits humains (ci-après le « guide pratique »). Un chapitre de ce guide pratique sera consacré à l'impact négatif de la corruption des entreprises sur les droits humains.

Contenu de la mission de consultance

La mission se déroulera en deux temps : un premier temps de 6 mois (1) suivi d'un second temps de 3 mois (2).

1 - Premier temps - collecte de données et formulation de recommandations :

Le/la consultant.e sera chargé.e de réaliser un recueil de données et d'information sur la manière dont les entreprises françaises assujetties à la [loi n° 2017-399 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre](#) (ci-après loi sur le devoir de vigilance – LDV) prennent en compte le risque de corruption pour prévenir les atteintes aux droits humains et fondamentaux.

A cette fin, le/la consultant.e analysera dans un premier temps la place occupée par le risque de corruption au sein des plans de vigilance des sociétés françaises assujetties à la LDV. Pour ce faire, le/la consultant.e effectuera une analyse des plans de vigilance de l'ensemble des sociétés françaises assujetties à la LDV depuis son entrée en vigueur.

Dans un deuxième temps, sur la base d'un questionnaire qu'il/elle aura préalablement établi en coordination avec Transparency International France, le/la consultant.e interrogera les directions pertinentes des entreprises françaises assujetties à la LDV (direction RSE, direction conformité, direction juridique, direction des achats, etc.) sur les modalités de prise en compte par leur entreprise du risque de corruption pour prévenir les atteintes aux droits humains et fondamentaux.

A l'issue de cette première phase de recueil de données et d'information, le/la consultant.e élaborera un document récapitulatif des résultats de ce travail et formulera une série de recommandations visant à une meilleure prise en compte du risque de corruption pour prévenir les atteintes aux droits humains et fondamentaux.

Ce travail de recherche, d'analyse et de formulation de recommandations se déroulera sur une période de 6 mois (juin 2024 - décembre 2024). Le travail de recherche et d'analyse devra être finalisé en 4 mois (de juin à septembre 2024). Le travail de synthèse et de formulation de recommandations devra être finalisé en 2 mois (d'octobre à novembre 2024).

2 - Second temps – au sein du guide pratique, rédaction d'un chapitre sur l'impact de la corruption des entreprises sur les droits humains

Sur la base du travail de recherche, d'analyse et de formulation de recommandations effectué en première phase de la mission, couplé à un travail de recensement de cas pratiques concrets et une synthèse de la littérature existante, le/la consultant.e rédigera un chapitre, au sein du guide pratique, d'une vingtaine de pages sur l'impact négatif de la corruption des entreprises sur les droits humains.

Langue de travail : français. Maîtrise de l'anglais exigée.

Profil désiré

- Expérience professionnelle ou académique en matière de recherche documentaire et de conduites d'entretiens
- Justification d'un doctorat ou d'au moins 5 ans d'expérience professionnelles dans les secteurs sur lesquels porte l'objet de cette étude (anti-corruption, RSE, droits humains, etc.)
- Excellentes capacités rédactionnelles en français. Maîtrise de l'anglais exigée.
- Diplôme en droit, sciences politiques ou sciences humaines (ex : sociologie).

Calendrier

Phase 1 :

- Date de début envisagé : Entre le 1er et le 15 juin 2024
- Date de fin envisagée : Entre le 1er et le 15 novembre 2024

Phase 2 :

- Date de début envisagée : Entre le 1^{er} et le 15 décembre 2024
- Date de fin envisagée : Entre le 1^{er} et le 15 mars 2025.

Nombre estimé de jours de travail

La mission se déroulera sur 9 mois (6 mois + 3 mois) et est basée sur les résultats et livrables.

Frais de consultation et paiement

Le consortium versera au/à la consultant.e un total de 36 000 euros TTC, payés progressivement à la livraison des livrables. Cette enveloppe sera ventilée comme suit :

- Phase 1 : 24 000 euros TTC
- Phase 2 : 12 000 euros TTC

Comment postuler :

Veillez envoyer votre CV et lettre de motivation à sara.brimbeuf@transparency-france.org au plus tard le mercredi 15 mai 2024.

Veillez inclure vos premières idées organisant ce recueil de données et d'informations (méthodologie d'analyse des plans de vigilance, identification d'autres supports pertinents – ex : rapports de gestions, etc. –, structure du questionnaire que vous soumettrez aux entreprises assujetties, etc.), les défis que vous identifiez, ainsi que votre estimation du nombre de jours de travail requis.

A propos de Transparency International France

Transparency International France est la section française de Transparency International, la principale organisation de la société civile au niveau global de lutte contre la corruption et à l'intégrité de la vie publique et économique.